

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 16 FÉVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le 16 Février à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de DOEUIL SUR LE MIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LAROCHE Francis, Maire.

- Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 Février 2018
- Nombre de Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : M LAROCHE Francis, Mme GRELIER Pierrette, M.TROUVAT Jacques, Mme CREMADES Laurence, M. COUTON Thierry, Mme GRELIER Nadia, M. BLAY Mathieu, M. CLERCY Arnaud, M. BLUSSEAU Denis.

EXCUSE: M. BARBAUD Jean Claude (donne pouvoir à Monsieur Jacques TROUVAT), M. GRELIER Dany (donne pouvoir à Madame Nadia GRELIER),
ABSENT :

Mme GRELIER Nadia a été élue secrétaire

PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION :

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion du 8 Février 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité l'approuve et signe le registre.

1 – APROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2017 :

Approbation du compte administratif et compte de gestion 2017 de la Commune par l'ensemble du Conseil Municipal. Le résultat global de l'exercice 2017 est de **136 606.03€**.

2 – APROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF LOGEMENTS SOCIAUX 2017 :

Approbation du compte administratif et compte de gestion 2017 des logements sociaux par l'ensemble du Conseil Municipal. Le résultat global de l'exercice 2017 est **30 325.19€**.

3 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2018 :

Le Conseil Municipal vote le budget Commune 2018, à l'unanimité, qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : **428 150.34 € (en dépenses et recettes)**
Section d'investissement : **506 188.49 € (en dépenses et recettes)**

4 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOGEMENTS SOCIAUX 2018 :

Le Conseil Municipal vote le budget Logements Sociaux 2018, à l'unanimité, qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : **41 219.33 € (en dépenses et recettes)**
Section d'investissement : **13 973.30 € (en dépenses et recettes)**

La séance est levée à 23h30.